



# FdR n°9

JUILLET 2015

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

<http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007

12 rue de la Liberté, 01000 Bourg-en-Bresse



## NOTES SUR L'ARMÉE ROYALE DE BELGIQUE

par Benoît Blondeau, titulaire d'un master II d'Histoire  
membre de la S.E.H.R.I.

L'armée royale vers la fin de mars 1815 n'était composée que de fort peu de gardes du corps, gendarmes, mousquetaires de la maison rouge du Roi, gardes de la porte, volontaires royaux de l'École de droit de Paris ayant rang de sous-lieutenant et de voltigeurs Cent-suisse. Tous ces petits détachements étaient stationnés à Gand près du Roi qu'ils avaient suivis, malgré le licenciement qui avait été fait à Béthune lors du passage des Princes qui se rendaient en Belgique.

Voici approximativement la force de chacun de ces corps :

-Gardes du corps des six compagnies réunies environ --	200 hommes montés
-Maison rouge -----	150 hommes montés
-Gardes de la porte -----	100 infanterie
-Volontaires royaux (exact) -----	47 hommes montés
-Voltigeurs Cent-suisse -----	60 hommes montés
-Total -----	557 hommes 350 chevaux

Dans les premiers jours d'avril le Roi décida que tous les militaires et français qui émigreraient seraient reçus pour composer l'armée royale, à cet effet des officiers supérieurs furent envoyés dans les trois places ci après avec le titre de Commandants de Stations pour recevoir les français qui passeraient en Belgique.

-1° à Courtrai, Mr. le L' G<sup>al</sup> Berthier de Biszy

-2° à Yprès, Mr.

-3° à Mons, Mr. G<sup>al</sup> C<sup>te</sup> de la Potterie

On divisa l'armée en 2 sections : Infanterie et cavalerie. L'infanterie eut son quartier général à Termonde, Mr. le M<sup>al</sup> de Camp V<sup>te</sup> de la Tour du Pin en eut le commandement. La cavalerie eut le sien à Alost, le M<sup>al</sup> de Camp C<sup>te</sup> de Trogoff la commanda. S.A.R. le Duc de Berry eut le commandement en chef de l'armée, son quartier g<sup>al</sup> à Alost. Les gardes du corps du Roi et la maison rouge restèrent à Gand (seulement ceux montés) pour faire le service près du Roi.

Avril 1815

Le Roi à Gand. S.A.R. Monsieur à Gand. S.A.R. le Duc de Berry à Alost. S.A.S. le Prince de Condé à Bruxelles. Formation des corps ci-après et cantonnements qui leur furent assignés :

- Garde du corps montés à Gand
- Compagnies rouges montées à Gand
- Gardes du corps à pied à Alost
- Garde d'Artois montés et à pied à Alost
- Gardes de la porte à Ham près Termonde
- Officiers de toutes armes émigrés sous la dénomination d'off. sans troupes à Wasmunster près Termonde
- Voltigeurs Cent-suisse à Zeèle près Termonde
- Volontaires royaux à Morzezen près Termonde

-Régiment de la Couronne à Termonde

-Cavaliers démontés à Nimove près Alost

Noms des commandants de chaque corps :

-Gardes de la porte, Mr. le V<sup>te</sup> de Vergennes, M<sup>al</sup> de Camp

-Officiers sans troupes, Mr. le V<sup>te</sup> Dubouzet, M<sup>al</sup> de Camp

-Voltigeurs Cent-suisse, Mr. Pallu du Parc, colonel

-Volontaires royaux, Mr. Druault, colonel

-Régiment de la Couronne, Mr. de Farmicourt, chef de b<sup>on</sup>

Il arrive quantité d'officiers, soldats et volontaires qui furent dirigés vers les corps ci-dessus. Je vais donner à peu près la force de l'armée à la fin mai époque où S.A.R. la Duchesse d'Angoulême arriva d'Angleterre.

-Garde du Corps ----- 600 hommes 300 chevaux

-Compagnies rouges ----- 150 hommes 100 chevaux

-Grenadiers de la Rochejaquelein ---- 50 hommes 40 chevaux

-Chasseurs royaux ----- 150 hommes 50 chevaux

-Gardes de la porte ----- 200 hommes

-Volontaires royaux ----- 200 hommes

-Régiment de la couronne (un bataillon) --- 700 hommes

-Voltigeurs Cent-suisse ----- 100 hommes

-Officiers sans troupes ----- 300 hommes

-Cavaliers démontés au dépôt ----- 200 hommes

-Totaux ----- 2650 hommes 490 chevaux

Dans les premiers jours de juin tous les corps reçurent l'ordre de se réunir dans la plaine de Nimove près Alost, ils y furent passés en revue par S.A.R. Madame, le Duc de Berry commanda diverses évolutions qui furent fort bien exécutées, surtout par le bataillon de la Couronne qui était composé de tous vieux soldats.

Le 15 juin à la pointe du jour on reçut l'ordre de se réunir ; [à] savoir toute l'infanterie à Termonde, la cavalerie à Alost. L'infanterie marcha sur Alost, on cantonna l'armée dans toutes les petites communes les plus près de la ville, nous entendions les affreuses détonations de l'artillerie de Waterloo, on fit courir le bruit que les anglais assiégeaient Valenciennes, et nous ignorions absolument qu'on se battait à Waterloo.

Le 16 de grand matin on battit la générale et on réunit toute l'armée à Alost, le Comte d'Artois vint y joindre le Duc de Berry. On nous logea militairement jusqu'à 60 par maison. Le même jour on forma le deuxième bataillon de la Couronne.

Le Général Bourmont arriva à Alost vers les cinq heures du soir accompagné de plusieurs officiers d'Etat-major et de quelques grenadiers à cheval de la Garde Imp. (ce fait est constant car j'étais de faction sur la place d'Alost, et je l'ai vu moi-même).

La nuit se passa tranquillement, mais on nous avait prescrit d'être sur pied au moindre signal. Le 17 vers une heure après dîner, une nuée d'anglais à cheval, crottés, effrayés et désorganisés traversèrent la ville en désordre, les diligences, voitures et femmes revenaient sur leurs pas en assurant que les français étaient à Bruxelles.

On battit la générale, toute l'armée pris les armes, on envoya sur la route de Bruxelles le R<sup>st</sup> de la Couronne et en avant-garde les

volontaires royaux, nous restâmes deux heures en observation sur la route, sans rien apercevoir, l'ordre fut donné de rentrer et tous les corps ayant à leur tête les princes se mirent en retraite sur Anvers. On fit 4 lieues et on forma un bivouac général dans le village de Ghesghem, les princes logèrent au château.

Le 18 à 6 heures du matin, le colonel de Bellune (fils du M<sup>al</sup>) arriva un mouchoir blanc à la main et annonça la défaite de Buonaparte. On repartit de suite pour Alost où on arriva à 2 heures. On y séjourna trois jours et on se mit en marche tous ensemble avec le Duc de Berry.

-Le 21 pour Grammont

-Le 22 pour Ath

-Le 23 pour Mons où nous trouvâmes le Rhin

-Le 24 séjour

-Le 25 pour le Catteau

-Le 26 pour Cambrai

Immédiatement après la bataille de Waterloo, il arriva à Alost une colonne de 1500 prisonniers français, les volontaires les gardèrent une nuit, un chef de b<sup>on</sup> d'inf. blessé, manquant de tout me demanda de l'eau, je fus lui chercher et lui donnai ma gourde qui était pleine de rhum qu'on m'avait délivré le matin. Il m'en témoigna sa reconnaissance en expressions bien touchantes.

Je vais ici donner l'effectif de l'armée qui ne s'est plus recrutée depuis cette époque :

-Gardes du corps ----- 600 hommes 400 chevaux

-Compagnies rouges ----- 150 hommes 150 chevaux

-Grenadiers de la Rochejaquelein ---- 50 hommes 50 chevaux

-Chasseurs royaux ----- 150 hommes et 100 chevaux

-Gardes de la porte ----- 200 hommes

-Volontaires royaux ----- 250 hommes

-Rgt de la Couronne (2 bon) ----- 1500 hommes

-Voltigeurs Cent-suisse ----- 100 hommes

-Officiers sans troupes ----- 400 hommes

-Cavaliers à pied ----- 200 hommes

-Totaux ---- 3600 hommes 700 chevaux

Le R<sup>gt</sup> de la Couronne, les volontaires royaux et les officiers sans troupes restèrent à Cambrai. Quelques jours après un b<sup>on</sup> du R<sup>gt</sup> de la Couronne fut envoyé contre Arras,

les volontaires partirent pour Paris à la fin de juillet.

Au moment de la rentrée du Roi environ 4000 paysans des environs d'Hazebrouk, Cassel, Estain, Merville et [illisible] sous la conduite de Fruchard, surnommé dans le pays Louis 17 se rassemblèrent à Estain. Mr le L<sup>t</sup> G<sup>al</sup> Comte de Bourmont fut envoyé comme Commissaire extraordinaire du Roi dans cette dernière ville. Il forma de cette multitude deux régiments qui furent appelés 1 et 2 du Nord. Mr de Farnicourt fut nommé 1<sup>er</sup> colonel du 1<sup>er</sup> R<sup>gt</sup>. Mr de St Quentin fut appelé au command<sup>t</sup> du 2<sup>ème</sup> R<sup>gt</sup>.

Tout ce monde se porta le 28 sur Béthune, on somma la ville de se rendre, elle répondit par des coups de canon, l'armée se retira à Beuvry où elle coucha. Le 28 on se porta sur Arras qui résista un moment, on tira sur la citadelle et on finit par entrer dans la place.

Un bataillon de la Couronne rejoignit un détachement de volontaires partis de Cambrai et forma la garnison d'Arras. On forma dans cette ville le 1<sup>er</sup> R<sup>gt</sup> du Pas de Calais, Mr le C<sup>te</sup> de Tertre en reçut le commandement.

Vers le 15 juillet, les 2 régiments du Nord vinrent avec Mr le C<sup>te</sup> de Bourmont s'emparer de Lille, la garde nationale s'y forma et fit le service de la place. Le 2<sup>ème</sup> du Nord fut envoyé à Bergues. Le colonel était Mr. de St Quentin, Mr. Tassin de Tilque chef de b<sup>on</sup>, Mr Goulard chef de b<sup>on</sup>, Mr. Carliers lieu<sup>t</sup> colonel.

J'ignore la composition des autres régiments. Le 2<sup>ème</sup> du Nord retourna à Arras. Mr. de Bois David L<sup>t</sup> Colonel succède à Mr. de Farnicourt dans le commandement du régiment de la Couronne.

Licenciement

Vers la fin de septembre. Volontaires royaux 47 furent nommés sous lieutenant le reste renvoyés dans leurs foyers. Officiers sans troupes, placés dans des corps de toutes armes. Reg<sup>t</sup> de la Couronne, mois de septembre [ou novembre ?] on choisit les plus beaux hommes pour la Garde, le reste fut renvoyé à Lille et avec le noyau du 2<sup>ème</sup> reg<sup>t</sup> du Nord on forma la Légion du département. 1<sup>er</sup> du Nord et 1<sup>er</sup> du Pas de Calais, les plus beaux hommes choisis pour la Garde, le reste sert à

former la Légion du Pas de Calais. Les chasseurs royaux furent envoyés à Amiens et formèrent les chasseurs de la Garde royale. Les grenadiers de la Rochejaquelein formèrent les grenadiers à cheval de la Garde royale.

J'ai oublié de donner la composition de l'Etat major de Mr. le C<sup>te</sup> de Bourmont lors de son arrivée à Lille : C<sup>te</sup> de Vitloutrel Colonel aide de camp, B<sup>on</sup> Clonet, Colonel Chef d'Etat major. De Trélan, Lieut<sup>t</sup> aide de camp. C<sup>te</sup> d'Andigné cap<sup>e</sup> aide de camp. De la Touche, ff. d'inspecteur aux revues. Le Feuvre, ff. d'ordonnateur.

Tout le temps que l'armée a été en Belgique on ne toucha pas les appointements on n'avait que les vivres de campagne. Mais à l'arrivée en France on reçut l'arriéré et la solde fut payée exactement.

## 1815 UNE ANNEE MOUVEMENTEE A L'ILE BOURBON

par Didier Davin, président du Bivouac, membre de la S.E.H.R.I.

Nous avons vu dans le dernier numéro de la feuille de route, des lettres du caporal d'Artillerie Marion (3<sup>e</sup> Régiment à pied) envoyé à l'île Bourbon (ex Réunion et ex île Bonaparte), la reprendre des mains des Anglais, qui l'occupaient depuis 1810.

Par contre, ceux-ci, si ils rendaient Bourbon, annexaient définitivement l'île de France voisine (Maurice), de par les traités de paix signés.

Nous allons donc rappeler ce qui s'est passé en 1815, dans cette zone de l'Océan Indien, bien loin de la métropole.

Le 30 mars 1815, à Port-Louis, capitale de l'ancienne Ile de France, a lieu une première entrevue entre nouveau gouverneur de Bourbon, nommé par ordonnance royale du 27 juillet 1814, Athanase Hyacinthe Bouvet de Lozier et l'Anglais Robert Townsend Farquhar, son homologue britannique depuis 1810, pour fixer les modalités pratiques de la rétrocession.

Bouvet de Lozier, né en 1769, est le fils d'un ancien intendant de l'île Bourbon. Envoyé dans l'Océan Indien avec le grade de maréchal de camp, il a fait sa carrière militaire dans l'émigration à l'armée de Condé. Impliqué dans les conspirations de Cadoudal contre le Premier Consul, il est capturé, et dénonce le général Moreau. Condamné à mort, sa peine est commuée en déportation. Il s'évade en 1813 et rejoint l'Angleterre.

Le 2 Avril, le gouverneur arrive à Bourbon, avec une division navale composée de la frégate « l'Africaine » et des flûtes « la Loire », « la Salamandre » et « l'Éléphant », commandée par le capitaine de vaisseau Jurien. Il emmène avec lui quelques troupes et surtout des finances pour remettre en route la colonie.

Le 6 Avril la reprise de possession est faite avec solennité. A neuf heures du matin, les troupes françaises se rangent en bataille sur la place d'armes de Saint-Denis, face à leurs homologues anglaises. Les officiers de la marine, ceux de l'administration et les principaux habitants se rendent sur la place pour être spectateurs de la cérémonie. Deux majors anglais, le major Cullen et le capitaine Elliot, et l'inspecteur de police M. Pitois, maintiennent le bon ordre.

. Un grand pavillon blanc est hissé à l'instant où l'Union Jack est amené. L'un et l'autre sont salués de vingt et un coup de canon par les batteries de terre et par la frégate « l'Africaine ». Tous les bâtiments mouillés en rade se pavoisent. Le major William Carrol, ayant proclamé la remise de l'île Bourbon à la France, Athanase Hyacinthe Bouvet proclame à son tour Bourbon terre française. " *Jurons d'être fidèles au Roi* ", lance-t-il à la foule assemblée sur la place d'Armes à Saint-Denis.

MM. Bouvet (commandant gouverneur) et Marchand (commissaire ordonnateur) adressent une proclamation aux colons : " *Le Roi nous a nommés pour reprendre possession de cette île que le malheur des temps avait séparée de la France, et pour reporter parmi vous ce pavillon sans tache, symbole de justice, à la vue duquel l'Europe entière en armes a cessé de combattre, à l'ombre duquel on a vu croître et prospérer cette belle colonie !*

*Sous l'autorisation de son légitime souverain, la France n'a plus d'ennemis ; ses anciens rivaux sont devenus ses amis les plus sincères ; l'accueil fait au pavillon français, lors de notre passage*

au Cap, celui qu'il vient d'éprouver à son arrivée dans ces mers, sont des nouvelles preuves des sentiments qui animent la France et l'Angleterre.

Ils sont garants de l'harmonie parfaite qui existera désormais entre les représentants et les autres sujets de Leurs Majestés très chrétiennes et Britanniques dans cette partie du monde.

Bourbon, devenu le point intermédiaire des rapports commerciaux entre la France et les Indes, acquiert aujourd'hui une plus grande importance : sous ce nouvel aspect le gouvernement a connu ses besoins, il y a pourvu dans sa sagesse.

Vous aussi, sujets éloignés mais non moins chéris de Louis le Désiré, vous jouirez donc de nouveau du bonheur qui, sous les lois des Bourbons, fut constamment notre partage.

Habitants de Bourbon, officiers, soldats, dans ce jour solennel qui nous rappelle d'aussi grands souvenirs, jurons d'être à jamais fidèles au Roi sous le sceptre duquel nous sommes tous enfin réunis après tant d'orages, et remercions le Dieu des armées d'avoir rendu l'Europe en paix, à la France son roi légitime, à Bourbon son maître et ses lois !

Vive le Roi ! "

Rendue à Louis XVIII, l'île retrouve ses institutions d'avant 1789. Bouvet de Lozier, royaliste convaincu, a pour mission de rétablir les lois et ordonnances régissant la colonie avant la Révolution. La nouvelle administration de la colonie est mise en place : à côté du gouverneur, commandant militaire pour le Roi, il y a un commissaire-ordonnateur, Marchand, chef de l'administration civile.

Ils divisent l'île en onze communes. Tout habitant, ce terme désigne des Blancs libres par opposition aux esclaves, de 16 à 60 ans doit faire partie des milices et doit s'armer et s'équiper à ses frais.

Le 12 juillet 1815, la nouvelle du retour de Napoléon parvient à Bourbon, alors que dans les faits il a déjà abdicqué après Waterloo, le 22 Juin.

Bouvet fait alors la proclamation suivante aux habitants de l'île.

" L'Europe était en paix, Bonaparte quitte l'exil qu'il avait sollicité. L'Europe reprend son attitude guerrière. Si nous ne pouvons considérer que nos intérêts, je vous dirais ; éloignés, restons tranquilles spectateurs d'une lutte où tous nos efforts ne peuvent rien. Mais hésiter est un crime. Vive le roi ! Vivent les Bourbons ! Que ce cri de l'honneur et de la justice soit à jamais dans nos cœurs et dans notre bouche. "

Bien que l'attachement au régime des Bourbons et la volonté de conserver l'île au Roi soient évidents les Anglais comptent en profiter pour soutirer une fois de plus l'île des mains de la France. Ils demandent à Bouvet de Lozier la restitution de l'île, courageusement Bouvet refuse. L'escadre anglaise commandée par Arthur Farquhar, commence alors un blocus de Bourbon (Note 1)

Le 26 Août un avis amène des instructions de l'ex Empereur. Bouvet fait emprisonner l'équipage.

Si la population reste calme, il existe un petit parti bonapartiste surtout parmi les fonctionnaires.

Le gouverneur de Maurice ré adresse, le 4 octobre, à celui de Bourbon, la proposition de remettre provisoirement cette colonie en la possession de l'Angleterre. Cette dépêche est apportée au général Bouvet par une escadre qui se présente devant la rade de Saint-Denis.

Bouvet convoque extraordinairement, quelques jours plus tard, les principaux fonctionnaires publics et plusieurs habitants pour délibérer sur cette proposition, qui est unanimement rejetée. " Nous préférons la guerre, dirent-ils, à la honte d'une semblable demande. Nous avons résolu et promis de seconder de tous nos moyens les efforts du général pour repousser l'injuste agression de l'ennemi, et de nous imposer avec plaisir les privations qu'un état de guerre peut entraîner avec lui. "

Il met la milice sur le pied de guerre et y enrôle tous les volontaires : compagnies d'élite, volontaires de Bourbon, dragons ou artillerie coloniale.

" Nous sommes en mesure de résister, et, quoi qu'il arrive, fidèles au roi, à l'honneur, au devoir, nous périrons ou triompherons dans la gloire. "

" Aux armes, habitants de Bourbon !

J'ai fait mon possible pour éviter la guerre, mais on veut dicter des lois; on ose me demander de livrer aux Anglais la colonie dont le roi m'a confié le commandement. Plutôt périr mille fois ! Dans cette

circonstance, j'aurais voulu vous réunir tous auprès de moi, et du moins j'ai pu appeler les principaux de la colonie, les notables de toutes les classes, dans le Conseil il n'y a eu qu'une voix. Repousser l'injustice par la force. En effet, quel Français pourrait hésiter, quand le roi, l'honneur et la patrie l'appellent aux combats ! »

MM. les commandants de quartiers, de paroisse et de poste empêcheront toute communication avec l'ennemi et le repousseront de tous leurs moyens. "

Les Anglais ne tentent pas d'attaque directe et continuent leur blocus naval.

Le danger anglais ne disparaît que le 28 octobre 1815 quand arrive la nouvelle officielle de la seconde abdication de Napoléon, et le retour de Louis XVIII. Ce même jour Arthur Farquhar met fin au blocus de l'île Bourbon.

Bouvet de Lozier restera gouverneur de l'île jusqu'en 1817.

## milice île Bourbon 1815 grenadier et chasseur



### LE 35<sup>E</sup> BATAILLON DE CHASSEURS BELGES EN 1815

L'armée néerlandaise comprend six bataillons d'infanterie légère, dits "chasseurs" ou jagers, numérotés 16, 17, 18, 27, 35 et 36. Les quatre premiers sont issus des provinces hollandaises et portent un shako tronconique avec couvre-nuque du autrichien, les deux derniers des provinces belges portent le shako anglais.

Ce fut d'abord le 1er Régiment de Chasseurs à Pied (d'Arenbourg). Créé le 1 février 1814 à Bruges par le Comte von Puckler-Muskau, aide-de-camp du Duc de Saxe-Weimar, faisant partie de la Légion Belge sur les territoires belges sous contrôle autrichien. Le régiment recrute essentiellement en Flandres. Le Prince Ernest d'Arenbourg en assume le commandement le 19 mars 1814 et intègre l'ancien



16e bataillon  
de chasseurs hollandais  
1815

compagnies de "flanqueurs" et une compagnie de dépôt, soit un total de 30 officiers et 912 soldats. Une compagnie a un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, un fourrier, 4 sergents, 8 caporaux, 2 tambours, 1 fifre et 108 soldats. Le 5<sup>e</sup> bataillon devient le 35<sup>e</sup> Bataillon de Jägers le 21 avril 1815.

#### Uniforme

Habit-veste vert du modèle anglais avec col, parements et passepoil rouge, boutons dorés avec numéro, shako "Belgic" anglais avec cocarde orange, plumet et cordons verts, pantalon gris avec demi-guêtres grises.

#### 35e Bataillon de Jägers

Le 12 juin 1815, à Haine-Saint-Paul, le bataillon compte 21 officiers et 584 soldats. 28 de ces officiers sont des vétérans de l'armée impériale française dont 2 sont officiers et 3 chevaliers de la Légion d'Honneur.

Le 35<sup>e</sup> n'est pas engagé aux Quatres-Bras ; il reste en réserve près de Merbe-Brainw lors de la bataille de Waterloo. Lors de l'attaque de la Garde Impériale, la division Chassé reçoit l'ordre d'aider les Gardes Britanniques à contrer la Garde. Chassé envoie ses hommes charger les colonnes françaises à la baïonnette avec en tête le 35<sup>e</sup> Jägers.

Pendant qu'ils étaient en réserve, les hommes de la division Chassée ont pris le temps de boire des bières et de la Jenever locale sans doute plus pour s'enivrer que se désaltérer, la journée n'étant pas caniculaire<sup>1</sup>. L'attaque sur la Garde Impériale est tellement furieuse et animée qu'elle surprend même les officiers britanniques. Devant cet assaut, la Garde recule entraînant la déroute.

#### Uniforme

Shako anglais modèle 1812<sup>2</sup> avec plumet et cordons verts, cocarde orange et un cor de chasse en cuivre sous le numéro du bataillon. Habit-veste du modèle anglais vert avec col, parements, passepoil jaune

<sup>1</sup> Les orages font leur apparition en début d'après-midi du 17 juin, au passage d'un front froid. Ces orages vont se poursuivre toute l'après-midi, en soirée et dans la nuit. Ce n'est que vers 6 h, au matin du 18 juin, que la pluie cesse. Les soldats sont trempés, frigorifiés (la température a sensiblement chuté pendant la nuit) et sur le futur champ de bataille plane une sorte de brouillard provoqué par l'évaporation des pluies de la nuit.

<sup>2</sup> En 1812, l'infanterie anglaise adopte un nouveau shako, influencé par celui des troupes portugaises. Il se caractérise par un front de feutre bordé d'un galon noir, orné d'une plaque en laiton.

Régiment des Chasseurs LeLoup dans ses rangs. Il devient le 5<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs le 30 mai 1814. ainsi que pattes d'épaules vertes et des retroussis rouge. Boutons en cuivre. Pantalons gris avec guêtres noires et souliers. Buffleterie noire et giberne du modèle anglais. Havresac du modèle français avec cuirs noirs. Capote grise du modèle français 1812. Les musiciens portent des nids d'hirondelle et des bourrelets verts soutachés jaune aux épaules. Les officiers portent le même habit que la troupe mais à basques longues. Le grade est distingué par une épaulette argent à droite.

#### Uniforme

Habit-veste et pantalons

bleu-brochet avec des cors de chasse sur les retroussis des soldats et or pour les sous-officiers et officiers. Bottes à la hongroise.

Le 5<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs

Organisé avec un état-major, quatre compagnies du centre, deux

#### LE 3<sup>e</sup> D'ARTILLERIE A PIED EN 1815

Le 13 mars 1815, le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied reçoit l'ordre d'envoyer 10 compagnies aux troupes mobilisées pour s'opposer à la marche de Napoléon. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies, à l'effectif de 80 hommes chacune, sont dirigées sur Nîmes tandis que les 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> vont sur Toulon et les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> à Antibes.

Le Duc d'Angoulême entre, le 29 mars, à Montélimar, avec 4 000 hommes de soldats de ligne des 10<sup>e</sup> de ligne et 4<sup>e</sup> chasseurs ainsi que de volontaires royaux ainsi qu'avec 6 canons servis par les hommes du 3<sup>e</sup> de ligne. Le 30, il remporte un succès contre les troupes impériales menées par le général Debelle. C'est fort de son succès qu'il se dispose à marcher sur Lyon. En face, la garnison de Valence, s'étant déclarée pour Napoléon, marche pour interdire la remontée du Rhône aux troupes royalistes. Les deux partis se retrouvent à Loriol le 1<sup>er</sup> avril. Le canon est donné des deux côtés, sans faire de perte alors que la cavalerie charge permettant une nette victoire sur les troupes bonapartistes qui laissent 350 prisonniers, deux canons et deux drapeaux. Le 4, le duc d'Angoulême entre à Valence. Le 6, l'armée royaliste se retire alors qu'un corps arrive de Lyon : les troupes dont le 3<sup>e</sup> d'artillerie, regagnent leur garnison.

L'ordonnance du 12 mai 1814 est abrogée, les régiments reprennent leur ancienne organisation. Toutefois, le 3<sup>e</sup> reste formé à 21 compagnie s.

Ces dernières sont déployées dans le Midi et le long des côtes. Au 1<sup>er</sup> mai, elles sont : 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> à Bayonne ; 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> à Toulouse ; 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> à Perpignan ; les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> à Montpellier ; la 16<sup>e</sup> à Blaye ; la 10<sup>e</sup> à Saint-Jean-Pied-de-Port ; la 17<sup>e</sup> à Rochefort. Les 14<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> compagnie sont embarquées s.

